

Sauter

AVEC VOUS, POUR DE BON !

**SALON OU CHAMBRE ?
NE CHOISISSEZ PLUS,
RÉNOVEZ TOUTE LA MAISON !**



DU 7 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2026

JUSQU'À

300€ REMBOURSÉS*

POUR L'ACHAT DE 2 À 6 RADIATEURS ÉLIGIBLES



**FABRIQUÉ
EN FRANCE**

*Offre valable du 7 octobre au 15 novembre 2026 inclus, dans les enseignes participantes, pour l'achat simultané de 2 à 6 radiateurs SAUTER porteurs de l'offre : 25 € remboursés par radiateur TAHUËL, IPALA, SYRTIS ou GYALI - 50 € remboursés par radiateur MALAÏO AUTO ou HEKLA.

Offre valable dans les magasins participants, dans la limite des stocks disponibles dans chaque magasin. Modalités et produits éligibles sur confort-sauter.com.

Conditions et modalités de participation

Peut bénéficier de cette offre toute personne (ci-après le «Participant») domiciliée en France métropolitaine, Corse comprise. Afin de bénéficier de l'offre de remboursement, le Participant doit d'abord avoir acheté entre deux et six radiateurs connectés parmi les gammes éligibles : Hekla, Malao Auto, Ipala, Gyal, Tahual et Syrtis. Cette offre n'est pas accessible aux membres du personnel de la Société Organisatrice et à leurs familles en ligne directe. Offre limitée à un seul remboursement par foyer fiscal (même nom, même adresse et/ou même RIB) pendant toute la durée de l'opération.

1

ACHETEZ DEUX À SIX PRODUITS PORTEURS DE L'OFFRE :

Pour bénéficier de l'offre, vous devez acheter entre le 07/10/2026 et le 15/11/2026 inclus au moins deux radiateurs connectés faisant partie des produits porteurs de l'offre susmentionnée.

2

CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE :

Rendez-vous entre le 07/10/2026 et le 05/12/2026 inclus sur la page internet dédiée à l'offre confort-sauter.com

Créez votre compte personnel ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.

Complétez le formulaire de participation en ligne, remplissez votre Relevé d'Identité Bancaire / IBAN de la zone SEPA au même nom que celui de la facture d'achat et téléchargez les éléments suivants :

- La photocopie du ticket de caisse ou de la facture d'achat effectué entre le 07/10/2026 et le 15/11/2026 inclus,
- Découpez (de l'emballage carton des appareils achetés) les codes-barres originaux à 13 chiffres commençant par 3 41053X XXXXXX et envoyez-les en photo.

Validez votre participation en ligne au plus tard le 5 décembre 2026 inclus et recevez le mail de confirmation de votre participation.

3

RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT :

Après vérification des preuves d'achat et sous réserve que votre dossier soit conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 4 à 6 semaines à compter de la date de réception de l'email de confirmation de dossier conforme et complet.

Pour suivre votre participation, rendez-vous dans votre espace personnel dans l'onglet "mes offres".

Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus. Toute réclamation relative à cette offre devra être accompagnée d'une copie des preuves d'achat (au plus tard le 31 décembre 2026).

Pour toutes réclamations, contactez sauterservice@groupe-atlantic.com. Les informations recueillies sur le formulaire de participation sont enregistrées dans un fichier informatisé par SCGA et traitées par ses différents services afin d'assurer la gestion de l'offre. Elles sont conservées pendant toute la durée de la garantie des produits achetés et pendant 3 ans à compter de son terme. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : dpo@groupe-atlantic.com

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur confort-sauter.com

La participation à cette promotion entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Cette opération et le présent règlement sont soumis à la loi française. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent règlement de Jeu, le tribunal compétent sera celui du domicile du défendeur. En cas de rupture de stock en magasin, votre participation sera prise en compte jusqu'au 31 décembre 2026, uniquement si votre participation est accompagnée de la facture que vous aurez acquittée et des bons de commande datés entre le 07/10/2026 et le 15/11/2026.



Sauter
AVEC VOUS, POUR DE BON !